

### édito



Chères Marennaises,  
Chers Marennais,

Tout d'abord, je tenais à vous souhaiter, pour cette année 2010, tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite dans la réalisation de vos projets. L'année qui s'est achevée a été une année déterminante dans la progression de notre commune et tout particulièrement en termes de modernisation et d'amélioration de la voirie communale.

En effet, comme vous le lirez dans notre dossier du mois, de nombreux travaux ont été menés, montrant ainsi le respect des engagements pris dès le premier jour de notre mandat. Que ce soit dans le domaine de la voirie pure, de la modernisation des réseaux ou de l'amélioration du confort et de l'accessibilité de nos rues, nous avons mis en place cette année un budget et une énergie considérable pour réussir dans ce domaine. La voirie marennaise qui avait un fort besoin de rénovation n'est pas encore complètement satisfaisante, loin de là, mais l'on peut tout de même se féliciter des avancées, comme par exemple, la modernisation du réseau d'assainissement des eaux pluviales, la réfection complète de la place Fradin, la pose de plateaux ralentisseurs à Marennes Plage, la réfection des enrobés rue Blanchard et rue du Commandant Lucas, l'aménagement d'une aire de stationnement rue Jacques Palacin, la modernisation de l'éclairage public ou encore la réalisation du jardin public et de son théâtre de verdure. Ces questions, plus qu'essentielles à nos yeux mériteront encore toute l'attention de notre équipe municipale pour l'année à venir.

Nous comptons poursuivre notre effort en 2010 s'agissant de la voirie mais également dans d'autres domaines aussi variés que le social, l'économique ou le culturel. Nous aurons le plaisir de vous détailler ces nouveaux projets au fur et à mesure des prochains bulletins municipaux.

Permettez-moi de vous renouveler tous mes vœux pour cette nouvelle année qui marquera, j'en suis sûr, un pas supplémentaire dans l'avancée de notre commune.

Amities républicaines  
et bonne année à Marennes

Michaël Vallet



Le Téléthon 2009

### Un Téléthon qui rassemble

C'est en grand nombre que les Marennais se sont déplacés et mobilisés pour le Téléthon 2009 « Tous, plus fort que tout » les 4, 5 et 6 décembre dernier, montrant ainsi toute leur solidarité et leur esprit d'entraide, si besoin en était.

La mairie de Marennes tient à remercier toutes les associations qui ont participé à ce Téléthon : K Danser, l'association de Yoga, la Compagnie Ballet Alcyon, l'atelier créatif Marennais, Chemin d'étoiles, l'association Equinoxe et l'USM de football.

Il faut également féliciter tous ceux qui ont participé aux activités sur l'ensemble de la commune et à qui le Téléthon doit beaucoup.

### ■ Ça s'est passé à Marennes

#### Un marché de Noël réussi

Vendredi 11 et samedi 12 décembre, de nombreux Marennais se sont déplacés au marché de Noël pour y apprécier les différents mets et produits artistiques qui leur étaient présentés.

Une grande affluence



Carton plein au marché de Noël

Il était difficile samedi matin d'accéder facilement à son stand. Malgré le froid, autant les commerçants que les clients étaient au rendez-vous ! Et les enfants aussi, venus en masse rencontrer le Père Noël à 15h le samedi après-midi. L'occasion pour certains de vérifier son authenticité ou pour d'autres de rêver encore (un peu) à son arrivée toute proche. Enfin, le tirage de la tombola organisée par les commerçants de l'association « Marennes, Bouge ton marché » a également été l'occasion, pour les plus résistants de prolonger ce marché de Noël, qui, pour sa deuxième année, a connu un réel essor.

La mise en place des cabanes (déjà présentes cet été sur la plage de Marennes) a sans aucun doute contribué à animer davantage les abords de la place des halles, qui, rappelons-le, accueille trois fois par semaine le marché marennais. Nul doute que l'essai transformé de cette année verra l'opération se reproduire l'année prochaine.



Le marché de Noël

#### Repas des aînés

Le mercredi 2 décembre, la mairie de Marennes a, comme le veut la tradition, organisé un repas dédié aux aînés de notre commune.

Dès midi, les presque 300 personnes ayant répondu présentes à l'invitation du Centre Communal d'action sociale (CCAS) ont pénétré dans la salle prin-



Les conseillers municipaux et administrateurs du CCAS souhaitent un bon repas aux aînés.

cipale du centre d'animation et de loisirs et découvert le menu alléchant qui leur était proposé. Avant de déguster les différents mets, nos aînés (tous âgés de plus de 70 ans) ont applaudi, comme il se doit, les deux doyens de ce repas, Madame Vrillaud et Monsieur Gilet Robert, qui ont reçu un cadeau de la part de Monsieur le maire.

Dans une ambiance très conviviale et fortement animée, tout le monde s'est rapidement retrouvé sur la piste de danse. Chacun a pu profiter des airs les plus connus pour valser, swinguer ou encore twister et surtout s'amuser entre les différents plats. Le repas achevé aux alentours des 17h, a vu chaque participant regagner son foyer, des images de joie plein la tête, ravis de se retrouver l'année prochaine.



Le repas des aînés

#### Spectacle de Noël

Le comité des fêtes et la mairie de Marennes ont organisé le 16 décembre dernier un spectacle de Noël pour les enfants marennais au centre d'animation et de loisirs de Marennes.

Le spectacle : « Un monde enchanté »

La première porte s'est ouverte : celle du théâtre. La plumeteuse-manipulatrice nous y a guidés pour assister à la représentation. La deuxième plumeteuse a surgi, puis une sonnerie stridente s'est fait entendre. C'était « Monsieur », client de l'hôtel. Quel drôle de Monsieur, et quel drôle d'hôtel !

Selon l'endroit où il se trouve, Monsieur passe par des incarnations diverses, en deux ou trois dimensions, ou bien en personnage de film d'animation sur un écran de télévision, quand il se prend à rêver, la nuit. Le spectacle s'est clôturé comme il avait commencé, dans une symétrie parfaite.



Le spectacle de Noël

Entre temps, il y aura eu la rencontre avec autrui, qui commence toujours par une sonnerie (de téléphone par exemple), et par une porte qui s'ouvre. Les portes se sont ouvertes puis se sont refermées, nous laissant rêver sur une myriade de sourires. Beaucoup de couleurs et de tendresse pour un spectacle court, très bien adapté aux tout-petits qui en ont redemandé. Ils ont d'ailleurs été comblés par l'arrivée du Père Noël à la fin du spectacle ! Celui-ci leur a offert des friandises et un moment particulier avant de passer un Noël dans leurs foyers.

## Conseil municipal du 14 décembre 2009

Absents : Jacky GRANDILLON, Mariane LUQUÉ  
Absents ayant donné pouvoir : Muriel TRICOT, Marc PELLACEUR

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal de la démission de Marie-Catherine THOMAS et de Brigitte KHOJASTEH.

Marie-Catherine THOMAS a présenté sa démission par courrier en date du 17 novembre 2009 pour raisons de disponibilité professionnelle. Le suivant de liste, Jean-Pierre MEYER a fait part de son intention, par courrier en date du 30 novembre dernier, de ne pas siéger au sein du conseil municipal conformément à son engagement post-électoral. C'est donc Catherine BAILLOU, suivante de liste, qui devient conseillère municipale.

Brigitte KHOJASTEH a présenté sa démission par courrier en date du 14 décembre 2009, ses responsabilités professionnelles et familiales affectant sa disponibilité et ne lui permettant plus d'intervenir avec efficacité. C'est Francette LELOUP, suivante de liste, qui devient conseillère municipale.

Madame Claude BALLOTEAU est désignée, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Monsieur le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le procès-verbal de la réunion du conseil municipal précédente.

Monsieur MONBEIG note que dans le procès-verbal il est dit, dans le cadre de la question "rapport d'activités de la communauté de communes" : "Monsieur MONBEIG souligne qu'il aurait présenté le rapport différemment en faisant apparaître d'un côté les investissements, de l'autre le fonctionnement". Il signale qu'il n'a pas dit tout à fait cela. Il a dit qu'il aurait aimé qu'en préambule, dans le rapport, le budget soit présenté avec la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Monsieur le maire souligne qu'il a fait part de la remarque de Monsieur MONBEIG lors du conseil municipal du 19 novembre au président de la communauté de communes.

Monsieur MONBEIG revient sur ce que le maire a souligné lors de la précédente réunion, à savoir que les questions orales souhaitées par les conseillers municipaux doivent faire l'objet d'une demande écrite. Il rappelle que, selon le règlement intérieur et le code général des collectivités territoriales, les conseillers municipaux peuvent poser des questions orales même si la maîtrise de l'ordre du jour appartient en fine au maire. En conséquence, il continuera à poser des questions orales. Il précise que ce n'est pas au maire de juger si les questions orales sont opportunes ou efficaces.

Monsieur le maire souligne que depuis un an et demi qu'il a la responsabilité de faire fonctionner le conseil municipal, il n'a jamais été refusé de débattre d'une question. Mais, cela ne coûte rien aux conseillers de les adresser avant le conseil (y compris pourquoi pas le matin même) afin de lui permettre d'apporter le plus d'éléments de réponse possible dans l'intérêt des administrés et pour permettre un débat constructif entre les conseillers municipaux. Il précise que ces observations seront reprises dans le procès-verbal de cette réunion de conseil.

Le procès-verbal est ensuite adopté à l'unanimité.

### • Tarifs publics 2010 :

**A l'unanimité**, sont fixés les tarifs des services publics locaux.

Monsieur DESHAYES souligne que ces tarifs ont été examinés par la commission des finances lors de sa réunion du 23 novembre dernier qui a émis un avis favorable. L'augmentation des tarifs est en moyenne de 2%, correspondant à la hausse des prix à la consommation. Les tarifs des transports scolaires n'augmentent que de 1%, ceux de la restauration scolaire sont maintenus à ceux de 2009.

Monsieur NOGUES note que le tarif pour les concessions de 50 ans au cimetière lui paraît disproportionné par rapport au tarif pour les concessions de 30 ans.

Monsieur le maire estime qu'il est préférable que le choix des administrés se porte sur les concessions de 15 ans ou de 30 ans plutôt sur les concessions de 50 ans. Il souligne toutefois qu'un effort particulier a été fait en faveur des tarifs des cantines (inchangés) et des transports scolaires.

**A l'unanimité**, sont fixés les tarifs du port ostréicole après avis favorable de la commission des finances du 23 novembre et du conseil portuaire du 25 novembre.

Monsieur DESHAYES souligne que l'augmentation moyenne des tarifs du port ostréicole est de 2%. Les tarifs n'avaient pas

été augmentés depuis plusieurs années. Des travaux vont être effectués dans les prochaines années.

### • Travaux :

**A l'unanimité**, il est décidé :

De passer un avenant au marché de travaux avec l'Entreprise SACER Atlantique relatif à l'aménagement de la place Fradin pour un coût de 2 492,00€ HT soit 2 980,43€ TTC.

D'émettre un avis favorable sur la proposition de confier les travaux de voirie rue Georges Clemenceau à l'Entreprise APPIA Charentes pour le coût de 22 801,00€ HT soit 27 270,00€ TTC.

Monsieur le maire informe que les services de la sous-préfecture ont fait savoir à la commune que, compte-tenu de la délégation accordée par le conseil municipal au maire au cours de sa réunion en date du 2 avril 2008, le conseil municipal n'a pas à voter les marchés inférieurs à 206 000,00€ HT avant de les lancer, ni à autoriser le maire à signer le marché. C'est le maire qui doit passer le marché dans le cadre de sa délégation.

Monsieur le maire fait observer que la plupart des marchés passés par la commune étant inférieurs à 206 000,00€ HT, le conseil municipal ne serait plus beaucoup informé des marchés à passer par la commune s'il respectait à la lettre la demande de la Sous-préfecture. Aussi, pour des raisons évidentes de transparence et d'information publique, souhaite-t-il continuer, malgré sa délégation, à présenter les marchés au conseil municipal en lui demandant d'émettre un avis. Monsieur le maire souhaite par ailleurs conserver sa délégation afin de passer les marchés et d'engager des travaux en cas d'urgence.

Monsieur MONGEIG abonde dans le sens du maire. En ce qui concerne les travaux proprement dits, il souhaite que la commune aille plus loin et que toute la rue Georges Clemenceau et tout le centre ville soient limités à 30 km/h. Monsieur MONBEIG estime que la circulation est très rapide dans l'avenue des Frères Jabouille. Les ralentisseurs vont permettre de limiter la vitesse. Il s'interroge toutefois sur les emplacements prévus des ralentisseurs. Il souligne que rien n'est prévu au niveau du carrefour de la rue Jean Moulin / rue Henri Dunant. Il conviendrait de mettre des ralentisseurs entre les ateliers de la D. I. D. et les services vétérinaires.

Monsieur MOINET, adjoint à l'urbanisme, souligne que la commission des travaux s'est évidemment déjà posé la question de limitation de vitesse à 30 km/h.

Il souhaite préciser un élément : limiter la vitesse à 30 km/h n'est pas systématiquement la solution adéquate. Il rappelle que la question qui se pose n'est pas uniquement de limiter la vitesse en deçà des 50 km/h réglementaires, mais également de faire respecter la limitation actuellement en vigueur. Il est donc important de bien avoir à l'esprit que ces aménagements ne sont faits que pour une minorité qui ne respecte pas la règle.

Monsieur le maire souligne que ce problème doit être examiné sous trois aspects : la réglementation, la technique et les finances.

- d'un point de vue de la réglementation, on peut faire une zone 30 sans ralentisseurs mais pas l'inverse. Donc, la question de Monsieur MONBEIG ne se pose pas dans la mesure où les ralentisseurs de la rue Georges Clemenceau vont entraîner automatiquement la création d'une zone 30 ;

- s'agissant de la rue Dubois Meynardie, le problème de la vitesse sera évidemment intégré à la réflexion lors du réaménagement de cette voie.

- d'un point de vue financier, il convient d'établir des priorités. Pour l'heure il s'agit des abords des écoles.

- Par ailleurs, une rencontre avec la D. I. D. a eu lieu en mairie à la demande de Monsieur le maire. Cette réunion avait pour objet d'étudier les réponses à apporter aux voies et aux croisements les plus dangereux. Enfin, Monsieur le maire rappelle que le budget voirie a fait l'objet d'une importante augmentation dès la première année de mandat pour avancer et régler ces questions de sécurité.

- Monsieur MOINET informe que des coussins berlinois ont été commandés par la D. I. D. (financement du conseiller général) et seront posés très prochainement avenue des Frères Jabouille et rue Maréchal Foch. En ce qui concerne le carrefour Moulin-Dunant, il a déjà fait l'objet d'un examen. Son aménagement fait partie des travaux prioritaires pour la commune. Il y aura soit des ralentisseurs soit un giratoire.

D'émettre un avis favorable sur la réalisation des travaux de réhabilitation des jeux au jardin public pour le coût de 4 760,50€ HT soit 5 699,56€ TTC par l'Entreprise PVC Collectivités.

### • Communauté de Communes du Bassin de Marennes :

**A l'unanimité**, il est décidé d'approuver le rapport dressé par la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) qui s'est réunie le 20 novembre 2009, suite au transfert des charges, de la commune de Marennes à la communauté de communes, de 6 337,00€ pour le service d'aides à domicile.

Monsieur MONBEIG note que dans le tableau des charges transférées présenté dans le rapport de la CLECT, c'est la commune de Nieulle-sur-Seudre qui a le moins de charges transférées alors que c'est le maire de cette commune qui a tout fait pour instaurer la TPU. Madame EUSOP demande au maire s'il va évoquer l'analyse des besoins sociaux.

Monsieur le maire souligne tout d'abord que l'analyse de besoins sociaux qui est transférée à la communauté de communes n'entraîne pas de transfert de charges car il n'y avait pas d'analyses de ces besoins sociaux réalisés par les CCAS des communes. Il souligne qu'il a posé comme condition que le transfert d'aides à domicile s'accompagne de la réalisation d'une analyse des besoins sociaux financée par la Communauté de communes.

Il rappelle que la loi fait obligation à tout CCAS de mener une analyse des besoins sociaux, de réaliser en quelque sorte une photographie des besoins sociaux sur chaque commune. Toutefois, dans les faits, aucun CCAS sur le canton n'a effectué cette analyse. Aussi l'idée a-t-elle été de réaliser cette analyse à l'échelle cantonale avec la collaboration de la C.A.F., la D.T.A.S., les associations caritatives. La C.A.F. et la D.T.A.S. ont déjà mené une analyse il y a deux ans.

Il précise que l'analyse des besoins sociaux pourra faire l'objet d'un financement européen par le biais du Pays Marennes Oléron. Cette analyse constituera une sorte d'observatoire des besoins sociaux sur le canton.

### • Port de plaisance :

**A l'unanimité**, il est décidé d'émettre un avis favorable sur la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet FR Environnement Nautique pour la mise en conformité d'une aire de carénage et d'une aire d'hivernage sur le port de plaisance pour le coût de 48 700,00€ HT.

Monsieur MONBEIG souligne qu'il est demandé au conseil municipal de donner un avis sur cette question sans savoir où et comment cette opération va être réalisée et qu'il aurait aimé avoir un plan.

Monsieur le maire est ravi de constater à quel point le conseil municipal souhaite être correctement informé sur la zone polluée, ou plutôt sur la zone portuaire.

Monsieur BARON rappelle que le dossier est disponible à la mairie depuis février 2009.

Monsieur le maire précise que ce marché de maîtrise d'œuvre a justement pour but de savoir où, comment et dans quelle mesure sera implantée cette aire de carénage.

Monsieur MONBEIG demande si, lorsque l'étude aura été réalisée, il pourra voir les plans.

Monsieur le maire souligne que le conseil a toujours été informé préalablement à la réalisation de projet de cette importance.

### • Bassin de baignade :

**A l'unanimité**, il est décidé d'émettre un avis favorable sur la passation d'un marché d'études avec le Cabinet SOGREAH Consultant de Nantes, dans le cadre de rechargement complet du cordon dunaire du bassin de baignade, pour un coût de 13 500,00 € HT.

Monsieur le maire rappelle le courrier qu'il a adressé aux conseillers municipaux très récemment pour les informer, qu'après consultation engagée auprès de deux entreprises, il avait demandé à la société MUTP d'intervenir sur le cordon dunaire pour le coût de 4 000,00 € HT, compte tenu de la dégradation importante liée aux mauvaises conditions climatiques de ces dernières semaines et compte tenu des prochains coefficients de marée. Il était nécessaire d'intervenir d'urgence.

Monsieur MONBEIG souligne qu'il y a un an, il avait alerté le maire de l'état du cordon dunaire. Aussitôt après, il avait constaté que des travaux avaient été réalisés. Cette année encore, il y a des travaux d'urgence. Il rappelle que le maire avait annoncé au conseil municipal qu'il avait consulté tous les services pour procéder au rechargement du cordon dunaire.

Monsieur le maire souhaite que la question du cordon dunaire de Marennes Plage ne soit pas utilisée à des fins polémiques.



La salle du Conseil municipal

Il rappelle que le cordon dunaire a été réalisé il y a plus de dix ans. La commune, et c'est bien normal, ne pouvait savoir avec précision comment il évoluerait dans le temps. Il est normal qu'un ouvrage artificiel se dégrade et qu'il soit procédé à sa réfection de temps en temps. Il convient de faire la distinction entre les travaux d'entretien et les travaux d'investissement plus importants. Il maintient qu'en ce qui concerne les travaux d'entretien, la commune, en agissant comme elle le fait, travaille de la bonne manière en assurant la pérennité de l'ouvrage pour quelque temps. Toutefois, cela ne pourra durer éternellement. C'est la raison pour laquelle il y aura des travaux d'investissement en 2010/2011.

Il souligne que lorsque la D. D. E. maritime s'inquiète de l'état du cordon dunaire, il convient d'être réactif et de lancer une étude. Les services de l'Etat attendent que ces travaux soient réalisés au cours de l'hiver 2010/2011.

Monsieur le maire ne comprend pas ce qui choque Monsieur MONBEIG dans ce dossier. Il souligne, sans aucune animosité, que si l'étude avait déjà été faite il y a deux ans, cela aurait permis d'y voir plus clair aujourd'hui. Il a pris le dossier en mains à son arrivée. La question de l'enrochement a été posée. L'équipe municipale a pris le temps nécessaire pour apporter une réponse précise à ce dossier. Aujourd'hui, il apparaît qu'il n'est pas opportun de procéder à un enrochement. Avec l'expérience des dix dernières années, il convient de définir pour l'avenir des modalités d'entretien du cordon dunaire régulières et chiffrées à l'avance.

Monsieur MONBEIG note que la société hollandaise qui avait réalisé le cordon dunaire avait dit à la commune qu'il faudrait reconstruire le cordon dunaire dans dix ans. La tempête de 1999 n'a pas fait beaucoup de dégâts pour l'ouvrage. En revanche, il y a eu de gros dégâts en 2006/2007. Monsieur le maire souhaite dépassionner le débat sur ce dossier. Il n'imagine pas qu'il puisse y avoir des dommages sur le cordon d'une ampleur aussi importante que ce que certains semblent craindre. L'objectif est de réaliser des travaux d'entretien pour que le cordon dunaire continue de jouer son rôle jusqu'à son rechargement complet.

### • Comptabilité, finances :

**A l'unanimité :**

Il est procédé à un virement de crédits de 3 100,00€ en dépenses d'investissement et à une ouverture de crédits de 3 100,00€ en dépenses et recettes de la section de fonctionnement. Il est décidé d'amortir de façon linéaire les biens récemment acquis pour un montant total de 2 911,54€ TTC.

### • Subvention :

Après une présentation du dossier par Philippe Moinet, à l'unanimité, il est accordé une subvention exceptionnelle de 300,00€ à l'association communale de chasse agréée pour permettre à l'association d'acheter du matériel de piégeage de ragondins.

### • Informations :

Monsieur le maire rappelle que le Syndicat Intercommunal Marennes-Bourcefranc est engagé dans une procédure de délégation du service public d'assainissement, celle-ci étant entrée dans sa phase ultime, celle du choix du délégataire. Il rappelle que quatre candidats avaient été admis par la commission de délégation de service public à présenter une offre : Nantaise des Eaux, Véolia Eau, Lyonnaise des Eaux, Compagnie des Eaux de Royan. Puis la commission de délégation de service public a demandé au président du syndicat de négocier avec ces quatre entreprises. Les négociations sont terminées. Le comité syndical doit se prononcer demain, 15 décembre 2009, sur la proposition du président du Syndicat Marennes-Bourcefranc. Monsieur le maire informe que les vœux de la commune auront lieu le 12 janvier et ceux du personnel le 6 janvier prochain.

## Ouverture du relais d'accès au droit

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, un relais d'accès au droit va ouvrir ses portes dès le 4 janvier au 23 bis rue Dubois Meynardie, dans les anciens bureaux vétérinaires, afin de conserver certains des services installés jusqu'alors aux tribunaux d'instance et de commerce dont les formations de jugement ont été malheureusement supprimées. Aussi, vous retrouverez dès le 4 janvier prochain, les services suivants :

### - Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)

Il met en œuvre l'exécution des mesures de justice (sursis, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, libération conditionnelle...) et propose des aménagements de peine. Il favorise l'insertion des personnes suivies en lien avec les organismes privés et publics. *Tous les vendredis toute la journée, sur convocation.*

### - Association Départementale pour l'Insertion et le Logement (ADIL)

Elle a pour principal but d'informer juridiquement les citoyens sur les questions liées au logement. *Une demi journée les mois impairs, premier ou troisième jeudi, sans rendez-vous.*

### - Centre d'Information sur le Droit des Femmes et de la Famille (CIDFF)

Ce centre d'information délivre des informations juridiques sur le droit des femmes et de la famille. Ces informations sont données par des juristes généralistes sur le droit de la famille (divorces, séparation, conséquences sur les biens, les enfants...) qui travaillent avec des médiateurs familiaux. *Une demi journée par mois sur rendez-vous (sauf en janvier)*

### - Conciliateur

Il intervient en cas de litige entre particuliers. *Deux demies journées, premier et troisième jeudi de chaque mois, sur rendez-vous.*

### - Chambre des notaires

Elle dispense gratuitement un conseil juridique en droit immobilier, succession, patrimonial, en cas de séparation.

Parallèlement au relais d'accès au droit, seront également présentes :

### - La Confédération Générale des Travailleurs (CGT)

Elle sera présente dans ce relais d'accès au droit pour l'information des administrés sur le droit du travail en général. *Deux demies journées, le premier et troisième lundi de chaque mois. Avec ou sans rendez-vous.*

### - La Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés

Elle sera présente pour informer les salariés valides ou invalides sur leurs droits en cas d'accident du travail notamment. *Une demi journée, le troisième lundi de chaque mois, sans rendez-vous.*

Pour connaître toutes les horaires des permanences, merci de contacter Madame Triboulet au 05 46 85 78 53.

## ■ Retour sur les travaux de l'année 2009

L'année 2009, durant laquelle la municipalité a particulièrement mis l'accent sur la voirie, a vu de nombreux chantiers fleurir ci et là sur la commune. Ces travaux, décidés en fonction de trois axes majeurs (la sécurité, l'environnement, le confort/l'accessibi-

lité), ont représenté un coût s'élevant à hauteur de 377 000 euros, sans compter les crédits inscrits au titre du démarrage des opérations urbaines (rue Albert I<sup>er</sup>, rue Fourgeaud et rue Dubois-Meynardie). Le simple fait d'avoir augmenté le budget voirie de

49% cette année, par rapport au budget 2007 (253 000 €), montre bien toute l'importance que la municipalité a souhaité accorder à la modernisation des rues marennaises, de leurs réseaux, de leur sécurité ou encore à l'amélioration du confort des piétons.

### Retour en images

#### Sécurité :

- 1 - Mise en place de plateaux ralentisseurs Marennes Plage - 14 591,20 €
- 2 - Réfection de l'enrobé des rues Blanchard et du Commandant Lucas - 75 685,27 €
- 3 - Mise en place de coussins berlinois rue du Maréchal Foch et avenue des Frères Jabouille
- 4 - Mise en place de ralentisseurs rue Georges Clemenceau (à venir) - 27 270 €
- 5 - Création d'une piste cyclable entre l'ancienne gare et le jardin public

#### Environnement :

- 6 - Optimisation et modernisation de la station d'épuration avec mise en place d'un nouveau système de traitement des eaux usées (système membranaire)
- 7 - Fleurissement durable des ruelles et des venelles du centre ville
- 8 - Réalisation de la 2<sup>ème</sup> tranche de la modernisation de l'éclairage public - 63 094,05 € HT
- 9 - Changements des branchements plombs sur le réseau d'eau potable
- 10 - Extension du réseau d'assainissement rue des Jacinthes à Nodes
- 11 - Réalisation du réseau d'assainissement des eaux pluviales au lieu-dit La Sansonnerie (31 046,96 €) et rue Régnier (23 312 €).

#### Confort/Accessibilité :

- 12 - Modernisation du jardin public (création de nouvelles pistes pour le jeu de boule,...) - 19 668,22 €
- 13 - Réalisation d'un théâtre de verdure
- 14 - Réfection et réaménagement de la place Fradin- 39 553,51 €
- 15 - Aménagement d'une aire de stationnement rue Jacques Palacin 14 713 €
- 16 - Réaménagement des trottoirs avenue des Frères Jabouille



## La voirie, une priorité de tout un mandat



Philippe Moinet

« Dans le prolongement de l'action menée depuis 2008 par Robert Georgevitch, et au regard des nombreux travaux à réaliser pendant tout le mandat, il nous a fallu prioriser les actions qui devaient être réalisées. Les demandes et les attentes des Marennais étant très importantes, il nous a semblé opportun de les organiser autour de trois axes : en premier lieu, la sécurité, en second lieu l'environnement (et je parle de l'environnement au sens premier du terme) et enfin le confort et l'accessibilité. Ainsi, de ces trois axes ont naturellement découlé des opérations comme la réfection des rues Blanchard ou Commandant Lucas, ou la réalisation d'un réseau d'assainissement des eaux pluviales au lieu-dit La Sansonnerie. Je tiens particulièrement à insister sur ce dernier exemple car l'on peut se féli-

citer de la nette amélioration de notre réseau d'assainissement des eaux pluviales. Si cela n'est pas forcément visible pour tout un chacun l'importante diminution du nombre de plaintes liées à des inondations est un indicateur valable pour apprécier le travail mené depuis bientôt deux ans pour éviter ces désagréments. »

Les trois axes, autour desquels la commune a systématiquement articulé chacun de ces projets de travaux ont toujours été au cœur des discussions qui ont animé les rendez-vous réguliers de la commission travaux. Les élus de cette commission ont en effet eu l'opportunité, tout au long de l'année, de débattre sur les travaux à venir, de les affiner et de les améliorer avant qu'ils ne soient proposés à l'avis du conseil municipal. Philippe Moinet poursuit :

« Il est essentiel pour nous que les projets souhaités par la municipalité fassent l'objet d'un examen approfondi de la commission travaux où siègent non seulement les élus mais aussi les citoyens volontaires pour participer aux commissions ouvertes. A nous de présenter des projets qui, tout en respectant une vision globale des aménagements à réaliser, répondent efficacement à d'anciennes attentes de nos concitoyens ou à des priorités pour notre commune. Il ne s'agit pas non plus de satisfaire chacune des demandes que nous recevons en mairie, sinon la commune serait une suite de rues emplies de dos d'âne, de ralentisseurs ou de coussins berlinois. Or, s'ils sont parfois essentiels et efficaces dans certains cas, ils ne peu-

vent représenter la solution systématique aux problèmes de vitesse excessive. Il est tout aussi important de rappeler que la vitesse excessive est due à la désobéissance d'une minorité et que la prévention, par l'apposition de panneau rappelant les règles ou mesurant la vitesse instantanément par exemple, est parfois plus efficace. Les solutions ne sont pas toutes faites, elles résultent d'observations précises de la situation à laquelle nous sommes confrontés à un instant T et c'est en partie le rôle des élus et des techniciens d'apporter la solution la plus efficace au regard d'un contexte particulier. »

Si la commune a pu réaliser tous ces travaux en une année seulement, elle le doit pour partie à la réactivité et à la volonté des services techniques qui ont su, chaque fois que leurs concours ont été nécessaires, répondre aux exigences élevées de la municipalité. Même si les résultats sont bons, ils peuvent encore être améliorés, Philippe Moinet rappelle d'ailleurs :

« Comme nous l'avons déjà fait cette année, pour la nouvelle politique de fleurissement durable des ruelles et des venelles du centre-ville ou pour le réaménagement de la place Fradin, nous associerons au maximum les Marennais à la réalisation des futurs travaux, car il est essentiel, d'œuvrer pour l'intérêt collectif tout en sachant tenir compte des propositions ou des suggestions de nos concitoyens. »

Voilà qui nous promet de beaux chantiers pour 2010.

## NAISSANCES

- Le 05/06/2009 : CRON Adrien Alexandre Michel, né(e) à Rochefort  
 - Le 03/06/2009 : COUPÉ Melody Sidonie Charlotte, né(e) à Rochefort  
 - Le 10/06/2009 : BROUARD-BILLOT Anaïs Carine, né(e) à Saintes  
 - Le 21/06/2009 : CHEVROL Chloé Catherine, né(e) à Rochefort  
 - Le 02/07/2009 : MOSPINEK Axel, né(e) à Rochefort  
 - Le 07/07/2009 : GAY Marissa Margareth, né(e) à Rochefort  
 - Le 13/08/2009 : RODDIER Enzo Serge Bernard Quentin, né(e) à Royan  
 TOUCHEAU-IVLIEVA Sofia Svetlana, né(e) à Rochefort  
 - Le 17/08/2009 : NEAU Malik, né(e) à Rochefort  
 NEAU Lison, né(e) à Rochefort  
 - Le 12/09/2009 : JACQUES Eliot, né(e) à Rochefort  
 - Le 17/09/2009 : CHAMBAUD Emma Erin, né(e) à Royan  
 - Le 18/09/2009 : HERBÉ Kenzo, né(e) à Rochefort  
 - Le 21/09/2009 : BOUVET Maëlys Véronique Mahy-Nah, né(e) à Saintes  
 - Le 13/10/2009 : MARIUS Gaël William Americo, né(e) à Rochefort  
 - Le 12/10/2009 : MOIZANT Luka Alain Serge, né(e) à Royan  
 - Le 02/11/2009 : EYSSON Léo Mario, né(e) à Royan  
 - Le 09/11/2009 : VAN SWOL Christian Antonius Lucas né à Rochefort

## DÉCÈS

- Le 03/06/2009 : RIVASSEAU Rémy, Retraité, Avenue Maréchal Leclerc, La Marquina Marennes, 82 ans  
 - Le 10/06/2009 : MOTHAY Edithe, divorcée GAUTIER, 9 Avenue Maréchal Leclerc, Les Passeresses Marennes, 80 ans  
 - Le 16/06/2009 : DUFOIS Yvon, 9 Avenue Maréchal Leclerc Marennes, 84 ans  
 - Le 27/06/2009 : BAILLARGEAU Andrée, veuve David, 9 Avenue Maréchal Leclerc, Maison de retraite Marennes, 90 ans  
 - Le 01/07/2009 : DANGALY Amédée, 120 Avenue du Général de Gaulle Bourcefranc-le-Chapus, 88 ans  
 - Le 07/07/2009 : GARGARIT Guy, Retraité, Maison de retraite, 9 Avenue Maréchal Leclerc Marennes, 79 ans  
 - Le 10/07/2009 : MERCERON Maria, veuve FRADIN, 9 Avenue du Maréchal Leclerc Marennes, 94 ans  
 - Le 12/07/2009 : AUGÉ Jeannine, veuve DUC, Retraîtée, 2 Rue des Orfèvres Hiers-Brouage, 89 ans  
 - Le 02/08/2009 : FORGERIT Paulette, veuve HALBERT, 7 Rue du Port Mornac-sur-Seudre, 93 ans  
 - Le 07/08/2009 : ANCELET Odile, veuve GIRAUD, 9 Avenue du Maréchal Leclerc Marennes, 87 ans  
 - Le 10/08/2009 : GAILLARD Flavie, veuve GOURGUECHON, 9 Avenue du Maréchal Leclerc Marennes, 85 ans  
 - Le 26/08/2009 : HERVAUD Renée, veuve PAJOT, 23 Petite Rue des Grigons La Tremblade, 89 ans  
 - Le 27/08/2009 : CHARLES Olga, veuve NÉRON, Maison de retraite, 9 Avenue Maréchal Leclerc Marennes, 99 ans  
 - Le 05/09/2009 : BON-BÉTEMPS Yvonne, veuve BONNARDOT, 9 Avenue du Maréchal Leclerc Marennes, 95 ans  
 - Le 07/09/2009 : RABOUTET Michel, 4 rue des Orfèvres Hiers-Brouage, 58 ans  
 - Le 10/09/2009 : GOEFFIC Raphaëlle, 9 Rue Jean Jaurès Bourcefranc-le-Chapus, 37 ans  
 NORMANDIN Guy, Retraité, 48 Avenue de Lattre de Tassigny Marennes, 82 ans

- Le 22/09/2009 : CARIA Marie, épouse GUERREIRO DA TORRE, 1 rue Gaston Sellier Marennes, 78 ans  
 - Le 30/09/2009 : SEGUIN Jacques, 3 Rue Léon Oriou Bourcefranc-le-Chapus, 82 ans  
 - Le 12/10/2009 : MATHIEU Henriette, divorcée LECLERC, 21 Place Chasseloup Laubat Marennes, 90 ans  
 - Le 14/10/2009 : MOQUAY Renée, veuve ROSSIGNOL, 2 rue Voltaire Port-des-Barques, 87 ans  
 - Le 18/10/2009 : SONNETTE Monique, divorcée LEDOUX, 17 Rue de la République Marennes, 63 ans  
 - Le 28/10/2009 : PIOLET André, 1 rue du 11 novembre Port-des-Barques, 80 ans  
 - Le 01/11/2009 : GIRARD Ginette, épouse COIRAULT, 8 Rue du Petit Bois Saint-Just-Luzac, 83 ans  
 - Le 10/11/2009 : LAVISE Odette, veuve DARTOIS, Retraîtée, 4 avenue des Maffliers Bezons (Val-d'Oise), 86 ans

## TRANSCRIPTIONS

- Le 04/06/2009 : MONTAUZIER Mauricette, épouse BERNARD, 4 rue Benjamin Delessert Marennes, 79 ans  
 - Le 07/06/2009 : DESCOURTIEUX Claudette, veuve NEAUD, retraitée, 9 Avenue Maréchal Leclerc, Maison de retraite de l'Hôpital Local Marennes, 80 ans  
 - Le 09/06/2009 : LEBEAU Lucienne, veuve HUOT, 10 Rue Marceau Marennes, 88 ans  
 - Le 22/06/2009 : GIANGIOBBE Patrick, pré-retraité, 22 Rue Archambaud Marennes, 62 ans  
 - Le 25/06/2009 : LECÊTRE Thérèse, veuve BARON, Maison de retraite, « la Maline » Marennes, 95 ans  
 - Le 03/08/2009 : FOUGERET Jean-Pierre, 26 Rue Eugène Archambeau Marennes, 55 ans  
 - Le 04/08/2009 : BERTEAU Yvonne, 9 Avenue du Maréchal Leclerc Marennes, 83 ans  
 - Le 11/08/2009 : SIMON Emile, Retraité, 5 rue des Bois, "la Chainade" Marennes, 68 ans  
 - Le 12/08/2009 : MARIE Guy, 1 rue Aliénor d'Aquitaine Marennes, 85 ans  
 - Le 21/08/2009 : DECOUFLET Andrée, veuve COQUET, 9 Avenue Maréchal Leclerc Marennes, 91 ans  
 - Le 15/09/2009 : THOMAS Doux, ostréiculteur en retraite, 2 Chemin des Orangers, Nods Marennes, 85 ans  
 - Le 28/09/2009 : QUENARD Robert, Enseignant à la retraite, 13 bis Rue du Commandant Lucas Marennes, 69 ans  
 - Le 02/10/2009 : DELAYE Micheline, veuve CHAVASTELON, 9 Avenue Maréchal Leclerc Marennes, 75 ans  
 - Le 15/11/2009 : BOUYER Pierrette, épouse AULIER, ostréicultrice, 2 Rue des Hortensias Marennes, 57 ans

## MARIAGES

Le 18/04/2009 :  
 • ESTEVES DA PIEDADE Pedro, artisan, domicilié 19 Rue de la Pimpevière Marennes et ECUVILLON Idaline, coiffeuse, domiciliée 19 Rue de la Pimpevière Marennes  
 Le 06/06/2009 :  
 • BIROLLAUD Ludovic, Employé de supermarché, domicilié 4 Passage des Cigognes Marennes et ROUSSELOT Vanessa, Préparatrice de commande, domiciliée 4 Passage des Cigognes Marennes  
 • AULIER Bruno, ouvrier ostréicole, domicilié 5 Avenue Maréchal Leclerc Marennes et PARIOLLAUD Catherine, auxiliaire de vie, domiciliée 5 Avenue Maréchal Leclerc Marennes  
 Le 13/06/2009 :  
 • MASSON Olivier, maçon, domicilié à L'Aigue Marine, Rue Maryse Bastié Villa 29 Marennes et DE JÉSUS FERREIRA Stéphanie, Agent Hospitalier, domiciliée à L'Aigue Marine, Rue Maryse Bastié Villa 29 Marennes  
 Le 27/06/2009 :  
 • DOUSSET Yann, Militaire, domicilié Résidence les Hauts de Fétilly, 42 46 Avenue de Lagord-Vendôme Lagord et DAUZAT Laetitia, Infirmière, domiciliée Résidence les Hauts de Fétilly, 42 46 Avenue de Lagord-Vendôme Lagord  
 Le 08/08/2009 :  
 • PELLERAY Bruno, maçon, domicilié 8 Rue des Hortensias Marennes et CHABOT Patricia, sans profession, domiciliée 8 Rue des Hortensias Marennes  
 Le 29/08/2009 :  
 • LAYAT Rodolphe, responsable logistique, domicilié 9 rue Louise Michel Marennes et GAUDIN Elisa, opératrice PAO en imprimerie, domiciliée 9 rue Louise Michel Marennes  
 Le 12/09/2009 :  
 • YONNET Florian, ingénieur informaticien, domicilié 15 le Clos du Château Fors (Deux-Sèvres) et THORIN Emilie, professeur, domiciliée 15 le Clos du Château Fors (Deux-Sèvres)  
 • RONDOT Eric, médecin, domicilié 9 Place Chasseloup Laubat Marennes et LAPORTE Sophie, déléguée médicale, domiciliée 9 Place Chasseloup Laubat Marennes  
 Le 19/10/2009 :  
 • CHEVAL Jean, gérant SARL, domicilié 30 rue de la République Marennes et GIRARD Nathalie, responsable de salle, domiciliée 30 rue de la République Marennes  
 Le 14/11/2009 :  
 • RABAUD Denis, Artisan, domicilié 3 Rue des Saulniers Marennes et MASSÉ Michèle, retraitée, domiciliée 3 Rue des Saulniers Marennes

## Rappel des permanences des élus

	Elus	Délégations
Lundi (de 18h00 à 19h30)	Martine Farras Alain Liebgott	Sport - Vie associative Environnement - Vie économique - Tourisme - Fêtes
Mardi (de 18h00 à 19h30)	Monsieur le maire Jacques Baron	Affaires Maritimes
Mercredi (de 18h00 à 19h30)	M-C. Deshayes Claude Balloteau	Finances - Budget - Personnel - Sécurité - Prévention Culture - Patrimoine
Jeudi (de 18h00 à 19h30)	Nathalie Akermann Catherine Bergeon	Vie scolaire - Solidarités - Affaires sociales - Aînés Communication - Relations extérieures - Quartiers Démocratie locale
Vendredi (de 15h00 à 17h00)	Philippe Moinet	Urbanisme - Travaux - Voirie

## • Une cantine plus aérée

Depuis l'ouverture d'une salle de réfectoire supplémentaire pour les élèves de l'école primaire Henri Aubin en novembre dernier, le personnel communal a remarqué de nets changements dans le comportement des écoliers lors du repas du midi : calme, espace et écoute sont désormais les maîtres mots de ce moment si important.

## • Un plus grand confort pour les scolaires

L'ouverture d'une salle de restauration supplémentaire, grâce au travail des services techniques pendant les vacances de la toussaint, a permis de répartir en deux salles les 130 enfants qui déjeunent tous les jours au restaurant scolaire. Ainsi les enfants sont désormais répartis en deux groupes, 90 d'un côté, et 40 de l'autre, ce qui leur permet de profiter d'un espace beaucoup plus aéré pour la prise de leur repas. Cela a, entre autres, permis d'agrandir les espaces entre les tables, ceux entre les élèves mais également d'opter pour une organisation différente de la salle principale.

## • Et une décoration de Noël réussie

Cet aménagement a clairement apporté un environnement plus adapté lors des repas d'un enfant ainsi qu'au travail du personnel communal. Le calme, l'écoute et l'espace plus importants accordés à chacun a été utile aux repas eux-mêmes. L'avis est unanime : les enfants mangent plus et mangent mieux, ils sont également moins dissipés.

Aussi, les enfants ont eu une belle surprise en découvrant leur nouvelle cantine ornée par le personnel communal de décorations de Noël : guirlandes, sapin, fausse cheminée et boules de Noël. Cela participe encore un peu plus au bon déroulement de ces repas, augmente naturellement la bonne entente entre enfants et personnel communal et promet des déjeuners toujours plus sereins.

## • Repas du club détente et loisirs



Repas du club détente et Loisirs



Discours de Mme Akermann

Le jeudi 17 décembre dernier, le club Détente et Loisirs a organisé, son traditionnel repas de Noël qui s'est déroulé dans une ambiance très conviviale et fortement animée.

Représentant monsieur le maire, retenu par des obligations au Pays-Marennes Oléron, Madame Akermann, adjointe aux solidarités, salua les quelque cent vingt personnes présentes venues partager ce repas et profiter de ces instants festifs.

## Cérémonie du 5 décembre

Une cérémonie simple et émouvante s'est tenue le samedi 5 décembre dernier devant le monument aux morts de la ville de Marennes pour rendre un hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie. Après que Monsieur Jean-Luc Pieropan, maître de cérémonie, ait commandé la levée des couleurs, un diplôme de porte drapeau a été remis à Monsieur Gérard Puiseux et une Croix du Combattant à Monsieur Henri Dumiele par Monsieur le Général de division Jacques Coupez. Monsieur Claude Danet, président de la section marennaise a ensuite lu le message de la Fédération Nationale des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre. Mickaël Vallet, maire de Marennes a alors lu le message du Secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants avant le traditionnel dépôt des gerbes, la minute de silence et le chant, par tous les participants, de la Marseillaise. La cérémonie s'est ensuite achevée par les remerciements des officiels aux portedrapeaux.

## • Déchets verts : aucune suppression prévue

Interrogée par de nombreux Marennais, la mairie rappelle qu'aucune suppression du ramassage des déchets verts n'est prévue à ce jour.

# Calendrier des Manifestations

## Janvier

Le 3/01/10 à 14h30

**Loto de l'Association DCAL**  
Centre d'Animation et de Loisirs  
Tel : 05.46.85.13.82

Le 9/01/10 à 21h

**Loto de l'ASPT**  
**« Sourire pour tous »**  
Centre d'Animation et de Loisirs  
Tel : 05.46.85.69.15

Le 10/01/10 à 14h30

**Loto de la FNACA**  
Centre d'Animation et de Loisirs  
Tel : 05.46.85.11.52

Le 15/01/10 à 20h30

**Orchestre Poitou Charentes**  
Centre d'Animation et de Loisirs  
Tel : 05.46.85.21.41

Le 16/01/10 à

**Connaissance du Monde**  
**« LE VIETNAM »**

L'Estran

Tel : 05.46.85.21.41

Le 16/01/10 à 20h30

**Loto de l'Etoile sportive**  
Foot de Saint Just  
Centre d'Animation et de Loisirs  
Tel : 06.68.27.02.49

Le 17/01/10 à 15h

**Thé Dansant**  
Organisé par Christian

Centre d'Animation et de Loisirs  
Tel : 05.46.02.26.96

Le 23/01/10 de 15h

**Galette des rois**  
Association du Port de Plaisance de Marennes  
Tel : 05.46.05.30.86

Le 24/01/10 à 14h30

**Loto de l'Avenir de Marennes**  
Centre d'Animation et de Loisirs  
Tel : 05.46.85.63.10

Le 28/01/10 à 20h30

**Théâtre**  
**« Joyeuses hypocrisies »**  
L'Estran  
Tel : 05.46.85.21.41

Le 31/01/10 à 15h

**Thé dansant**  
Organisé par Christian  
Centre d'Animation et de Loisirs  
Tel : 05.46.02.26.96